

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein, un(e) :

Médecin Actions de Santé et PMI (H/F)

Par voie statutaire (**médecins territoriaux**), contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **9 juin 2024 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

* pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

Médecin Actions de Santé et PMI (H/F)

CONTEXTE DU POSTE

Le Département du Territoire de Belfort est un territoire dynamique et innovant permettant de développer des politiques ambitieuses et structurantes au travers du projet de mandat « CAP 2028 » tout en restant en proximité de ses habitants.

Animé par des valeurs d'exemplarité, de solidarité, de confiance, de respect, de disponibilité et d'implication, le Département pilote de nombreux projets sur le Territoire afin d'en renforcer son attractivité tant auprès de ses citoyens que de ses agents.

Grâce aux services composant la Direction des Actions de Santé et la Protection Maternelle et Infantile (DAS PMI), le Département mène une politique de prévention dite primaire, c'est-à-dire celle qui s'attache à prévenir, repérer, dépister la pathologie avant qu'elle ne survienne ou à la prendre en charge le plus précocement possible.

C'est dans ce contexte que la DASPMI du Territoire de Belfort recrute un médecin qui pourra participer aux missions de prévention précoce, au suivi médical des enfants confiés et aux actions individuelles et collectives proposées au sein du Centre de Santé Sexuelle (anciennement Centre de planification et d'éducation familiale).

Au sein de la Direction DASPMI et sous la responsabilité hiérarchique de la directrice, le/la médecin inscrit ses interventions dans le cadre de la continuité de service des missions qui sont celles des services.

MISSIONS PRINCIPALES

Pédiatre ou généraliste avec une compétence pédiatrique, le/la médecin de PMI est placé(e) sous l'autorité de la pédiatre directrice des actions de santé et de la PMI. Il/elle contribue à la mise en œuvre des actions de santé au Centre de Prévention et d'Education Familiale Simone Veil et des missions de protection maternelle et infantile. A ce titre, voici les principales missions :

- Assurer les tâches cliniques (consultations d'enfants, bilans de santé en école maternelle).
- Coordonner les missions de la PMI au sein des Espaces des Solidarités Départementales (ESD) en lien avec l'équipe de puéricultrices et des sages-femmes.
- Assurer la référence médicale pour les professionnels des ESD notamment en matière de protection de l'enfance.

- Être un/une des référent(e)s pour la PMI des responsables des ESD Belfort Ouest et des autres secteurs.
- Entretenir des liens professionnels avec les partenaires de la petite enfance : médecins généraliste, spécialistes, santé scolaire, les services hospitaliers (maternité, pédiatrie, pédopsychiatrie), les établissements médico-sociaux (CMPP, CAMSP, SESSAD, etc.) et les partenaires institutionnels.
- Assurer une activité de consultation médicale au sein du service suivi médical des enfants confiés et à ce titre participer à la coordination des besoins en santé des enfants placés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Selon la qualification, d'autres missions pourront lui être confiées au Centre de prévention et d'éducation Simone Veil (CPEF) :

- Pour le Centre de Santé Sexuelle :
 - assurer les consultations médicales de contraception,
 - assurer la prise en charge médicale des femmes souhaitant une IVG médicamenteuse,
 - participer aux actions de prévention avec l'équipe du CPEF.

ACTIVITÉS ANNEXES

- Contribuer à l'analyse des besoins des secteurs selon les besoins, relatifs à la santé globale de l'enfant.
- Participer à la veille sanitaire en lien avec la directrice DASPMI.
- Conduire des activités de santé publique par des actions d'éducation à la santé en particulier autour de la parentalité.
- Mettre en place les projets d'accueil individualisés (PAI) à l'école et participer aux équipes éducatives de suivi pour les enfants de petite section d'école maternelle.
- Donner un avis technique sur l'ouverture et le fonctionnement des accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs (ACM) et les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

COMPÉTENCES REQUISES

SAVOIR

- Bonne connaissance et expérience pratique en pédiatrie et en gynécologie selon les missions.
- Connaissances techniques, administratives et juridiques dans le domaine de la santé maternelle et infantile.
- Formations proposées et recommandées lors de la prise de poste en lien avec les activités.

SAVOIR ÊTRE

- Autonomie et capacité à prioriser le travail.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Secret médicale, secret professionnel.
- Capacité à actualiser et renouveler ses pratiques.
- Qualités relationnelles (ouverture, dialogue, écoute) et empathie.
- Disponibilité.
- Esprit d'initiative.

SAVOIR FAIRE

- Capacités rédactionnelles.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Sensibilité à l'approche médico-psycho-sociale.
- Intérêt pour une démarche de santé communautaire et préventive.
- Permis B.

MODALITÉS D'EXERCICE

- Du lundi au vendredi
- A temps plein (37h10) ou temps partiel
- Affectation au Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF).

NOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes règlementaires de rémunération.
- Temps de travail de 37h10/semaine, 12 jours de RTT (sous réserve des continuités de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine).
- 25 jours de Congés Payés, Compte Epargne Temps.
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics.
- Prestations sociales du Comité Social Départemental (dont CNAS).
- Participation employeur à la prévoyance.
- Offre de formations innovantes.
- Accompagnement aux concours.

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)